



Déclaration liminaire FSU 81 à la FS-SSCT du 23 janvier 2023

Les années se suivent et nous faisons toujours le même constat : si nous avions les moyens de faire de la prévention primaire, nous ne constaterions pas une recrudescence des RSST liés aux risques psycho-sociaux.

Les réformes destructrices qui s'enchaînent à rythme effréné ne font que fragiliser encore plus les personnels. Les annonces de l'ex ministre de l'éducation nationale ont énormément impacté le moral déjà affaibli des professeur·es.

Une fois de plus, à l'inverse de ce qu'il écrivait aux professeur·es, le nouveau premier ministre ne les considère pas comme des professionnel·les expert·es mais comme de simples exécutant·es en leur imposant des méthodes, des outils de travail, des organisations pédagogiques et en ne tenant aucun compte de leurs recommandations . Les enseignant.es seront dépossédé.es de leur liberté pédagogique.

La nomination d'Amélie Oudéa-Castera, demi-ministre de l'éducation nationale, décline de fait ce ministère et montre une fois de plus que le président et son premier ministre méprisent la communauté éducative.

Le président poursuit donc, par ses choix politiques, la casse des services publics.

Quels moyens va enfin donner l'institution pour pallier les risques professionnels et être dans le respect de la loi du travail ? Les constats, alertes et préconisations exprimés, à tous les niveaux, depuis de nombreuses années, ne sont visiblement pas pris au sérieux par notre ministère.

Prévenir les RPS ne passerait-il pas plutôt par :

- un soutien indéfectible de l'agent jusqu'à preuve de sa culpabilité effective s'il y a lieu?
- plus de bienveillances dans les réponses aux RSST qui ne remettraient pas en cause dans certains cas la professionnalité des personnels?
- une carte scolaire plus respectueuse, notamment des seuils, en REP?
- diminuer le nombre d'élèves dans toutes les classes ?
- augmenter le nombre de **professeur.es spécialisé.es dans les RASED?**
- augmenter le nombre de RASED?

- l'arrêt du pacte engendrant la division des enseignant.es ?
- des moyens pour une vraie politique d'inclusion?
- **le respect de la loi** concernant la médecine du travail ?
- la formation des personnels à l'accueil des élèves à besoins particuliers ?
- l'ouverture d'autant de places que de notifications dans les structures spécialisées ?

Nous constatons un nombre croissant de démissions et de ruptures conventionnelles de contrat, de détachements, de changements de corps, ainsi qu'une crise sans précédent du recrutement. La fuite des professionnel.les de l'éducation n'est-elle pas la conséquence du manque de prévention ?

La crise du recrutement a pour conséquence l'emploi de contractuel.les non formé.es dont les compétences sont évaluées et jugées suffisantes en 30 mn.

Tout cela n'engendre que souffrances et dégradation des conditions de travail.

La posture de bienveillance préconisée pour les élèves devrait s'appliquer aussi aux personnels. Or, les faits et la politique menée par l'institution tendent à montrer le contraire. Malgré les alertes récurrentes depuis des années nous constatons que nous en sommes encore à travailler en Formation Spécialisée sur de la prévention tertiaire. Ceci par manque de moyens ministériels et par le non respect des préconisations proposées par les CHSCT et les Formations Spécialisées.

Les membres FSU 81 représentant·es du personnel en FS-SSCT D81